



*Octobre 2025 à Janvier 2026*

*Le mot du maire*

Chers Mulsanaises et Mulsanais,

C'est votre dernier mot Jean-Pierre?

Et bien oui : c'est le dernier mot du Maire que j'ai été durant ces 6 dernières années qui ont défilé à toute vitesse.

On a tendance à sous estimer la tâche qui nous attend même si les conseillers municipaux, le personnel et en particulier la secrétaire général sont omniprésent et efficaces ; comme un boomerang c'est vers le maire que reviennent en dernier recours les dossiers, les plaintes les désagréments... et plus rarement les compliments ou les mercis.

Cela a été une fierté et un honneur de représenter notre commune, d'essayer de faire le mieux possible pour ses habitants et son patrimoine.

Ce n'est pas à moi de faire le bilan de l'action du conseil municipal, vous jugerez.

Le succès des manifestations festives, en nombre croissant, à montré que les habitants souhaitent une commune dynamique, avec des réunions simples, sans chichi ni fioriture ou l'humain, les échanges amicaux priment.

J'invite les associations à poursuivre et multiplier ces initiatives, et j'encourage les habitants — en particulier les nouveaux arrivants — à se joindre à nous lors de ces manifestations. Tout le monde y est le bienvenu.

Je souhaite que le prochain conseil municipal réussisse dans ses projets, en sachant que les conditions seront difficiles à l'image des difficultés de notre pays.

Je vous renouvelle mes remerciements pour avoir été des citoyens coopérants, aidants et respectueux de leur devoir civique.

Avec toutes mes amitiés

# Le secrétariat de mairie vous accueille

**lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h 30 et 13h à 16h 30**

Vous souhaitez rencontrer le maire et/ou l'adjoint, prenez rendez-vous

☎ : 02.54.87.34.73

💻 : [mairie@mulsans.fr](mailto:mairie@mulsans.fr)

🌐 <https://www.mulsans.fr/>



XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX



## Numéros Utiles



Communauté de communes  
**BEUCE  
VAL DE  
LOIRE**  
Référénte scolaire ☎ : 06.77.16.48.50  
Sandrine GAGNÉ



**France  
services**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

☎ : 06.77.16.46.94

💻 : [franceservices@beaucevaldeloire.fr](mailto:franceservices@beaucevaldeloire.fr)

Tous les 4èmes mardis de 14h à 17h  
à la mairie de Mulsans, sur rendez-vous



☎ : 02.54.81.40.84

Astreinte : 06.88.84.05.30

 <h3>119</h3> <b>ALLO ENFANCE MALTRAITÉE</b> <small>Pour les enfants confrontés à une situation de risque et de danger, pour eux-même ou pour un autre enfant qu'ils connaissent. Pour les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être : famille proche, famille élargie, voisins, communauté éducative...</small>	 <h3>112</h3> <b>NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN</b> <small>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne</small>	 <h3>15</h3> <b>SAMU</b> <b>LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT</b> <small>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins</small>	 <h3>17</h3> <b>POLICE SECOURS</b> <small>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police</small>
 <h3>3919</h3> <b>VIOLENCES FEMMES INFO</b> <small>pour les femmes victimes de violences conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...</small>	 <h3>114</h3> <b>NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</b> <small>Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS</small>	 <h3>18</h3> <b>SAPEURS-POMPIERS</b> <small>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide</small>	 <h3>LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE</h3> <small>LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24</small>

# Compte rendu du Conseil Municipal



Les comptes rendus détaillés sont consultables sur le site [www.mulsans.fr](http://www.mulsans.fr)

Voici les décisions adoptées par le conseil municipal :

## ✧ 23 septembre 2025

- ✧ Tarifs concert église 29 mai 2026.
- ✧ Loyer logement 1er étage—2 rue du Parc.
- ✧ Travaux voirie - Chemin Fossé Guillaume.
- ✧ DM n°3 Travaux de voirie.
- ✧ DM n°4 Engazonnement devant l'église.
- ✧ Rachat vin de la commune par comité des fêtes.

## ✧ 20 novembre 2025

- ✧ Demande de subventions pour travaux de l'église communale.
- ✧ Audit énergétique.
- ✧ DM n°5— Audit énergétique

## ✧ 16 décembre 2025

- ✧ Délibération relative à l'échange de terrain d'emprise de chemin rural n°18

## État Civil:

### Naissance

NOUVELLON Léandre 30/10/2025  
HUTTEAU Haïna 28/11/2025



### Décès

DEL COURT Gérard 24/10/2025  
CHARRON Jean-Michel 16/11/2025



# NOUVELLES BRÈVES

Les élections municipales se dérouleront **les 15 et 22 mars 2026**

Salle de conseil 10 Route de Blois– de 8h 00 à 18h 00.

Le dépôt des listes est possible jusqu'au 26 février inclus

Nous vous rappelons qu'il faut voter pour la liste entière, toute rature, suppression ou ajout entraîne la nullité du bulletin.



## TRAVAUX

### Rénovation de la cuisine

Cette rénovation était nécessaire compte tenu de la vétusté des lieux et du matériel. Morgan à réalisé la peinture des locaux, du couloir et des armoires de rangement. Un grand merci.

De nouveaux équipements ont été installés :

- \* Une seconde armoire réfrigérée
- \* Une plaque à induction
- \* Un mini congélateur
- \* Une étuve
- \* Un lave vaisselle ultra rapide
- \* Un évier double bac

Ces aménagements en plus de l'amélioration du chauffage sont très appréciés par les locataires de la salle.



Coût : 27 636,52 € T.T.C.  
Subvention D.D.S.R. : 13 000 €  
Soit 47,04 %

## Travaux du cimetière

Afin d'en finir avec le désherbage bi annuel du cimetière, la solution de l'engazonnement a été choisie.

Après le désherbage mécanique, une solution mêlant graines, support nutritif et engrais a été pulvérisé sur le sol. La croissance fait lentement



et le résultat sera bientôt, (espérons le), visible permettant de consacrer le temps de désherbage économisé à d'autres tâches.

La même opération a été réalisée  
Place de l'église.



Coût total : 2 836,14 € T.T.C.  
Subvention D.D.A.D. : 1 200,00 €  
soit 42,31%

## Plantations des bulbes



Afin de fleurir le village, 5 000 bulbes de narcisses déclinées en 10 variétés différentes, ont été planté mécaniquement compte tenu de l'ampleur de la tâche ; un surplus de 1 000 bulbes a cependant du être planté manuellement donc un grand merci aux bénévoles.

Le printemps à venir seront donc fleuris à Mulsans.

Merci à la commission environnement pour ces belles initiatives.



Coût : 2 421,00 € T.T.C.  
Subvention D.D.A.D. : 1 200,00 €  
soit 49,57 %

# VIE COMMUNALE

## Des nichoirs pour protéger notre verger partagé

L'an dernier, notre commune a planté un verger partagé composé de pommiers, abricotiers, cerisiers ... avec l'envie de créer un lieu vivant, convivial et pédagogique.

Cette année, nous avons installé plusieurs nichoirs à oiseaux afin de prévenir naturellement la présence de chenilles qui s'attaquent aux fruits.

Différents modèles ont été choisis : des nichoirs à mésanges bleues et charbonnières, grandes consommatrices de chenilles, véritables alliées du verger, et des nichoirs ouverts pour accueillir les rouges-queues ou rouges-gorges. L'installation, proposée aux habitants, a réuni petits et grands dans une ambiance chaleureuse et joyeuse. Les enfants ont particulièrement apprécié ce moment de découverte et de partage avec la nature.



Deux bénévoles de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) sont venus nous prêter main-forte et partager leurs précieux conseils. Les nichoirs ont été fixés à l'aide de sandows afin de pré-



server les arbres, et orientés sud-ouest pour offrir les meilleures conditions aux futurs occupants.

Vous pouvez venir les observer dans l'enclos du lagunage et près du city parc. Grâce à cette initiative, nous espérons que notre verger devienne peu à peu un petit refuge pour la biodiversité locale et un exemple de coopération entre habitants.

Bénédicte Gautier



## Cérémonie du 11 novembre à Mulsans

Cette année, la cérémonie commémorative du 11 novembre s'est tenue à Mulsans. Nous avons eu le plaisir d'accueillir nos trois communes voisines, réunies pour rendre hommage aux soldats morts pour la France.

De nombreux habitants, ainsi que de nombreux enfants, ont participé à ce moment de mémoire et de recueillement. Leur présence témoigne de l'attachement de notre population à cette journée symbolique.



La cérémonie a été accompagnée par l'Harmonie de La Chapelle-Saint-Martin, dont la prestation a apporté une dimension solennelle et émouvante, ainsi que par les sapeurs-pompiers, toujours fidèles à ce rendez-vous.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des participants pour leur présence et leur engagement.



M. Bouvet professeur d'histoire-géographie au collège est venu très gentiment le 14 novembre nous proposer une conférence :

"Mulsans autrefois : un village de Petite Beauce aux XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles".

Merci à toutes les personnes qui ont assisté à ce moment très enrichissant.



## Noël des enfants de Mulsans

Le samedi 13 décembre, la municipalité a eu le plaisir d'organiser l'arbre de Noël des enfants, un moment convivial très attendu par les familles.

La fréquentation a été comparable à celle des années précédentes, (56 enfants ont été heureux de recevoir un cadeau de la part du père Noël), témoignant de l'attachement des habitants à cet événement

Cette année, le choix s'est porté sur la diffusion du dessin animé *Le Livre de la Jungle*, qui a rassemblé petits et grands. Les enfants sont restés attentifs jusqu'à la fin de la projection, même si l'attente a parfois semblé un peu longue pour les plus jeunes.



À l'issue de la séance, un goûter a été offert aux enfants, permettant à chacun de partager un moment de détente et de gourmandise.

Le temps fort de l'après-midi est ensuite arrivé avec l'entrée du Père Noël, accueilli avec enthousiasme. Couvert de câlins et très sollicité, il a d'ailleurs eu quelques difficultés à quitter les lieux, retenu par les enfants ravis de prolonger ce moment magique.

A l'issue du Noël des enfants, le conseil municipal a souhaité prolonger les festivités en organisant un moment de convivialité ouvert à l'ensemble des habitants. A cette occasion, la municipalité offrait jus de fruits, chocolat chaud, vin chaud et pâtisseries, permettant à chacun de partager un agréable moment dans une ambiance chaleureuse.

Cette année, afin de regrouper les deux manifestations sur une même journée et en un même lieu, les habitants se sont retrouvés dans le jardin de la salle des fêtes. Réunis autour des braseros, petits et grands ont pu profiter de cette soirée placée sous le signe de l'échange et de la bonne humeur. Un panier garni était également proposé à la pesée. Nous adressons toutes nos félicitations à la gagnant : Michelle Tessier.

Le conseil municipal remercie chaleureusement l'ensemble des personnes ayant contribué à l'organisation et au bon déroulement de cette manifestation, qui a rencontré un beau succès.

Karine CHAPIER

# INFORMATIONS DIVERSES

## Appuis vélos :

Quatre appuis vélos seront installés à Mulsans en 2026.

Il s'agit d'une initiative gratuite de la Communauté de Communes Beauce Val de Loire que nous remercions.

Les emplacements et la couleur seront choisis début février avec les agents de la C.C.B.V.L.



## TÉLÉPHONE = RÉSEAU CUIVRE

Depuis le 31 janvier 2026, il n'est plus possible de souscrire une offre de téléphone classique ou une offre d'accès internet basée sur le réseau cuivre,. Bien sur les installations en place demeurent fonctionnelles.

L'arrêt des services cuivre appelé décommissionnement, interviendra progressivement. Mulsans est dans le lot n°5, l'échéance est fin 2028.

Soyez vigilant, car de nombreux démarchages téléphoniques malveillants ne manqueront pas de se propager. Soyez prudents, il n'y a aucune décision urgente à prendre. Renseignez-vous alors auprès de votre opérateur.



## RECENSEMENT CITOYEN

VOUS ÊTES FRANÇAIS ET VOUS ALLEZ BIENTÔT AVOIR 16 ANS ? VOUS VOUS INTERROGEZ SUR CE QU'EST LE *RECENSEMENT CITOYEN* (PARFOIS APPELÉ PAR ERREUR *RECENSEMENT MILITAIRE*) ?

Il est **obligatoire** de faire le recensement citoyen.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

Vous obtenez une *attestation de recensement*. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

Vous êtes convoqué à la [journée défense et citoyenneté \(JDC\)](#). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté),

pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25<sup>e</sup> anniversaire.



## Mulsanais à l'honneur

Isabelle et Sébastien ROBERT, restaurateur à Champigny en Beauce, Le Palais des L'IS, ont été récompensés dans le cadre des entreprises labellisées Eco Défi 2026 (Agglopolys-CCI Loir et Cher, métiers de l'artisanat). Il s'agit de valoriser l'engagement citoyens des entreprises à respecter les



critères environnementaux concernant la gestion des déchets et l'engagement territorial.

Mission accomplie pour le Palais des L'IS : fournisseurs de proximité, viande du Vendômois, poisson fumé sur place, mobilier de seconde main.

Félicitations pour votre engagement et la qualité de vos repas.

## ASSOCIATIONS

### ÉCHO SPORTIF : Tennis de table de Mulsans



Résultats Sportifs :

Les 2 équipes se sont défendues avec leurs moyens mais n'ont pas pu se maintenir dans leur division respective.

La deuxième phase de championnat débutera le Samedi 7 Février et verra donc l'équipe 1 en D1 et l'équipe 2 en D4.

Le calendrier des matchs sera affiché à la porte de la Salle des sports...

Bonne chance pour la deuxième partie de saison.

Félicitations à notre jeune joueur Nolan PAJON (Cf Photo), qui pour sa première participation à un tournoi "Balbutop" se classe en milieu de tableau (17ième/32)



Tournoi Gentlemen (& Ladies) :

Comme tous les ans, un tournoi Gentlemen est organisé par le Comité Départemental Section Sport en Entreprise au bénéfice d'une œuvre caritative.

Ce tournoi en double (licencié + non-licencié ou 2 non-licenciés) a lieu au Gymnase de Tennis de Tables de Chailles le Vendredi 13 février à partir de 18h30.

Venez nombreux, amateur ou professionnel, débutant ou confirmé, tout le monde a sa chance et est accepté.

Rappel sur les horaires d'entraînement :

Le mercredi de 18h30 à 19h30 : - **14 ans**      Le mercredi de 20h00 à 22h00 : **Adultes**

Si vous êtes intéressé-e-s pour pratiquer le Tennis de Table en loisir ou en compétition, vous pouvez toujours vous inscrire en cours d'année.

L'ensemble des membres et joueurs du club vous souhaite leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026.

Sportivement

Echo Sportif de Mulsans

Christel SACRÉ

## Comité des fêtes

Le comité des fêtes a organisé, le samedi 11 janvier dernier, un loto qui s'est tenu dans l'après-midi à La Chapelle Saint Martin.

Pour cette édition, l'organisation a été modifiée par rapport à la précédente, avec un déroulement en journée plutôt qu'en soirée et avec une réservation conseillée.

Cette animation conviviale a rencontré un beau succès, rassemblant environ 150 participants.

Le loto avait pour thème la galette des rois, apportant une touche festive et saisonnière à l'événement.

Les lots proposés étaient composés de bons d'achats d'une valeur allant de 20 € à 800 €, ainsi que de lots offerts par nos partenaires tels que BOB Micro, la chocolaterie et restaurant l'Instant C ainsi que la pâtisserie de Leclerc Blois.

Un espace restauration était également proposé, avec des sandwiches, des crêpes, des galettes, des flans ainsi que des boissons.

La manifestation s'est terminée aux alentours de 18h30, clôturant une journée réussie et appréciée de tous.

### Prochaines manifestations :

le 8 mars : le concours de belote

le 30 mai : le concours de pétanque

le 31 mai : la randonnée pédestre

le 29 août : la guinguette

Article : Karine Chapier

Photo : Thomas Touzeau



**nos prochains  
rendez-vous**

☞ **6 mars** : Repas des aînés — les invitations pour les 70 ans et plus vont bientôt arrivés

☞ **15 mars** : 1er tour des élections municipales

☞ **22 mars** : 2ème tour des élections municipales (si nécessaire)

☞ **8 mai** : Cérémonie à Maves


☞ **29 mai** : Festillésime : Essentielles Gospel



Pour rappel, depuis le 1er janvier 2026 le Syndicat Intercommunal d'Enlèvement des Ordures Ménagères de Mer prend en charge la collecte des déchets de Mulsans. Aucun changement dans la date et les horaires de collecte (le calendrier des passages est sur PanneauPocket).

La déchetterie de La Chaussée-Saint-Victor nous est toujours accessible, jusqu'à nouvel avis.







**ZOOM SUR**

# Rémi+ à la demande

ACCESSIBLE À TOUS !





Communes : JOSNES, CONCRIERS, TALCY, SÉRIS, LESTIQU, AVARAY, LA CHAPELLE SAINT-MARTIN-EN-PLAINE, VILLEXANTON, MIVES, MULSANS, SUÈVRES, COURBOUZON, COUR-SUR-LOIRE, MUIDES-SUR-LOIRE.

**MER**


**RÉMI + À LA DEMANDE**  
**VOUS EMMÈNE VERS LES COMMUNES PRINCIPALES DE VOTRE SECTEUR**

Appelez le centre de relations usagers Rémi, au  
**0 806 70 33 33** Service gratuit + prix appel

du lundi au samedi de 6 h à 20 h


Les réservations doivent être effectuées au plus tard la veille du déplacement avant 17 h. Pour le lundi, pensez à réserver dès le vendredi avant 17 h.

Plus d'informations sur [www.remi-centrevalde Loire.fr](http://www.remi-centrevalde Loire.fr)



3.40 € aller et 3.40 € retour

LA PRISE EN CHARGE S'EFFECTUE À VOTRE DOMICILE



J'HABITE JE VAIS

**MER**

JOURS	ALLER ARRIVÉE À	POINTS D'ARRÊTS	RETOUR DÉPART DE
<b>MER</b>			
JEUDI	14 H 30	PLACE DE LA HALLE (MARCHÉ) GARE SNCF RN 152 (LJOL) ZONE COMMERCIALE (SUPER U)	16 H 30

Les horaires de prise en charge et de retour à domicile seront confirmés par la centrale de réservation.



## A votre service et au plus proche de vous

A bord du camping-car de la Communauté de communes Beauce Val de Loire, Adeline et Annie, les deux conseillères France services, tiennent des permanences dans les trente communes du territoire.

Elles vous accompagnent dans vos démarches administratives sur internet ou papier. Elles contribuent à faciliter la relation avec les administrations et vous orientent vers le bon interlocuteur.

Une question juridique ? Une juriste du Conseil départemental vous reçoit gratuitement le troisième lundi après-midi de chaque mois sur Mer. Pour cela, il vous suffit de prendre rendez-vous par téléphone auprès de France services.

**Adeline et Annie vous reçoivent exclusivement sur rendez-vous.**

☎ 06 77 16 46 94

